



Troyes, le 16 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Participation du public par voie électronique (PPVE) sur les demandes d'autorisation environnementale unique et de permis de construire pour le projet de construction de la maison d'arrêt de Lavau

Le mardi 2 juin 2020, une conférence de presse de présentation du projet de construction de la future maison d'arrêt de Lavau s'est tenue en préfecture.

A cette occasion, M. le préfet, l'agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ) et les garants de la commission nationale de débat public (CNDP) ont présenté ce dossier à la presse.

La participation du public par voie électronique (PPVE), du 17 juin au 18 juillet 2020, vise à donner la parole aux citoyens sur les questions environnementales qui entourent ce projet.

Toute personne qui souhaiterait poser des questions sur ce projet peut encore le faire en consultant le site <https://www.ppve-lavau.fr/> avant le 18 juillet 2020.

Contact presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

03.25.42.36.74 ou 36.52

pref-communication@aube.gouv.fr



@Prefet_10



@prefetaube